

Dispositions financières DISTRICT NIEVRE

Tarifs 2025-2026

Sommaire

Application saison 2025/26

A	Indemnités Kilométriques et de Match
B	Cotisations, droits d'engagements et coupes
C	Droits sur licence
D	Frais divers
E	Amendes
F	Forfaits
G	Obligations d'éducateurs
H	Sanctions pour non respect des obligations d'équipes de jeunes
I	Infractions au statut de l'arbitrage

A	Indemnités Kilométriques et de Match	Montant
---	--------------------------------------	---------

Frais de déplacement		
A.01	Remboursement Frais Km : déplacement membres CD, commissions, salariés et officiels	0,446 €/km
A.02	Cas particuliers : indemnité de déplacement pour les arbitres, délégués et observateurs entre 1 et 40 km aller/retour (<i>dans le cadre d'une compétition</i>)	18,00 €
A.03	Frais de déplacement d'une équipe à 11 (prix du km aller)	2,00 €
A.04	Frais de déplacement d'une équipe à 8 (prix du km aller)	1,50 €
Indemnité de match - Arbitre Central		
A. 05	Match R1	50,00 €
A. 06	Match R2	47,00 €
A. 07	Match R3	43,00 €
A. 08	Match Séniors District	35,00 €
A. 09	Match Féminines District	30,00 €
A. 10	Match Jeunes District	30,00 €
Indemnité de match - Arbitre Assistant		
A. 11	Match R1	35,00 €
A. 12	Match R2	35,00 €
A. 13	Match R3	35,00 €
A. 14	Match Séniors District	28,00 €
A. 15	Match Féminines	28,00 €
A. 16	Match Jeunes District	28,00 €
A. 17	Audition des arbitres ou officiels devant commissions départementales (<i>indemnité kilométrique</i>)	cf. A.01

B	Cotisations, droits d'engagements et coupes	Montant
---	---	---------

Cotisations		
B.01	Clubs évoluant en D1 et D2	70,00 €
B.02	Clubs évoluant en D3 et D4	65,00 €
B.03	Clubs n'engageant que des équipes de jeunes	70,00 €
B.04	Cotisation membre individuel	20,00 €
Droits d'engagements championnats / critères (par équipe engagée)		
B.05	D1	100,00 €
B.06	D2	100,00 €
B.07	D3	90,00 €
B.08	D4	90,00 €
B.09	Vétérans	50,00 €
B.10	Foot à 8	50,00 €
B.11	Féminines	25,00 €
B.12	Jeunes (sauf U7/U9/U11)	16,00 €

	<i>Réservé</i>	
B.13	Réservé	
B.14	Réservé	
	<i>Retrait d'engagement</i>	
B.15	Séniors	84,00 €
B.16	U18/U15/U13 et Féminines	25,00 €
	<i>Développement de la pratique des Jeunes</i>	
B.17	Clubs Ligue	70,00 €
B.18	Clubs District	25,00 €
	<i>Droit d'engagement Coupes</i>	
B.19	Coupe du Conseil Départemental	40,00 €
B.20	Coupe du District/SportComm	40,00 €
B.21	Coupe de l'Amitié	40,00 €
B.22	Coupe Féminine	20,00 €
B.23	Coupe Vétérans	20,00 €
B.24	Coupes Jeunes	gratuit

C	<i>Droits sur licences</i>	Montant
---	----------------------------	---------

	<i>Foot féminin, masculin, séniors et jeunes</i>	
C.01	Droits sur licence	8,00 €

D	<i>Frais divers</i>	Montant
---	---------------------	---------

D.01	Annuaire District	8,00 €
D.02	Cauton création de club	400,00 €
D.03	Vente écusson arbitre	5,00 €
D.04	Inscription d'un candidat à la formation d'arbitre (comprend sifflets + livre des lois du jeu)	140,00 €

	<i>Tournois</i>	
D.05	Tournoi déclaré séniors et jeunes	gratuit
D.06	Tournoi organisé sur une date réservée à une organisation District (matches, MR, évènements District etc..)	100,00 €
D.07	Réservé	

	<i>Réserve, réclamation, appel</i>	
D.08	Réserve, réclamation	20,00 €
D.09	Frais de procédure (Appel)	84,00 €
D.10	Frais de mise en instruction	40,00 €

	<i>Matches sensibles : frais de déplacement du Délégué</i>	
D.11	Sur décision du DNF	à la charge des 2 clubs
D.12	Sur demande d'un club	à la charge du demandeur
D.13	Sur demande des deux clubs	à la charge des 2 clubs

E	<i>Amendes</i>	Montant
---	----------------	---------

	<i>Amendes licenciés</i>	
E.01	1er avertissement	15,00 €
E.02	2ème avertissement	25,00 €
E.03	3ème avertissement	37,00 €
E.04	1ère exclusion	37,00 €
E.05	2ème exclusion	60,00 €
E.06	3ème exclusion	100,00 €
E.07	Licencié non qualifié (<i>suspendu, absence de licence, non surclassé, etc</i>)	50,00 €
E.08	Infractions listées à l'article 207 des RG FFF	200,00 €
E.09	Refus de quitter le terrain	13,00 €

	<i>Amendes pour absence à une convocation</i>	
E.10	Assemblée Générale : Club absent	85,00 €
E.11	Club représenté (amende égale à 50% de celle infligée aux clubs absents)	42,50 €
E.12	Audition ou convocation devant une Commission du District : absence non justifiée	80,00 €
E.13	Plateau U7-U9-U11 : absence non justifiée (si aucune information reçue par mail, copie club et district, SMS coach organisateur du plateau avant samedi midi)	30,00 €
E.14	Club non représenté à une convocation à l'initiative d'une Commission du District	70,00€
	Club excusé à une convocation à l'initiative d'une Commission du District	30,00€
E.15	Organisation inscrite au calendrier jeunes de rentrée mise en place par le DTJ	100,00 €
E.16	Stage programmé par le DNF	facturation des frais engagés (pédagogiques, administratifs, hébergement, repas..)

Feuille de Match	
o Informatisée – F.M.I.	
E.17 Absence de code	46,00 €
E.18 Absence de tablette	46,00 €
E.19 Absence de transmission	30,00 €
E.20 Non envoi rapport constat d'échec FMI	30,00 €
E.21 Non envoi feuille de match papier (en cas d'échec FMI)	12,00 €
E.22 Remplie (match ne s'étant pas joué)	340,00 €
E.23 Transmission tardive	20,00 €
E.24 Feuille de plateau non renseignée sur le logiciel FAL (Football Animation Loisir) avant le mercredi suivant le plateau	10,00 €

Amendes diverses	
E.25 Club portant une accusation non justifiée	100,00 €
E.26 Non envoi d'un rapport, d'un document après demande	38,00 €
E.27 Non-respect procédure déclaration terrain impraticable	50,00 €
E.28 Match non joué sans l'accord des Commissions Sportives	30,00 €
E.29 Demande de modification de match hors procédure réglementaire	10,00 €
E.30 Équipe abandonnant le terrain avant la fin du match	170,00 €
E.31 Équipe jouant un match amical ou un tournoi à la place d'un match officiel sur leur terrain déclaré impraticable	200,00 €
E.32 Inscription sur la FMI d'une personne non présente sur le banc de touche (éducateur, dirigeant, etc..)	100,00 €
E.33 Non respect de la numérotation des maillots (Règlement annuaire DNF page 132) : montant par match	200,00 €
E.34 Absence constatée d'un dirigeant, éducateur ou de signatures d'après-match sur la feuille de match	20,00 €
E.35 Absence constatée d'un délégué (si récidive, amende X2, X3 etc..)	100,00 €

F	Forfaits	Montant
----------	-----------------	----------------

Forfait déclaré championnat (montant par forfait)	
F.01 Séniors	45,00 €
F.02 Pendant les 3 dernières journées (séniors)	90,00 €
F.03 U18, U15, U13 et Féminines	45,00 €
F.04 Phase finale du Critérium Vétérans	120,00 €

Forfait coupe (montant par forfait)	
F.05 o Coupe du Conseil Départemental	
F.06 Phase de brassage	40,00 €
F.07 1/4 de Finales	250,00 €
F.08 1/2 Finales	420,00 €
F.09 Finale	950,00 €
o Coupe du District/SportComm et Coupe de l'Amitié	
F.10 Jusqu'aux 1/8 de finales	40,00 €
F.11 1/4 de finales	45,00 €
F.12 1/2 finales	100,00 €
F.13 Finale	200,00 €
o Coupe Féminines (Séniors et Jeunes)	
F.13 Jusqu'aux 1/2 finales	40,00 €
F.14 Finale	150,00 €
o Coupes Jeunes	
F.15 Jusqu'aux 1/2 finales	40,00 €
F.16 Finale	150,00 €
o Coupe Vétérans	
F.17 Jusqu'aux 1/2 finales	40,00 €
F.18 Finale	150,00 €

Forfait non déclaré championnats (montant par forfait)	
F.19 Séniors	85,00 €
F.20 Pendant les 3 dernières journées (séniors)	120,00 €
F.21 U18, U15, U13 et Féminines (considéré non déclaré si pas d'information reçue par mail, copie club et DNF, SMS coach adverse 1h30 avant l'heure fixée pour la rencontre)	70,00 €

Forfait général	
F.20 Séniors (avant le 31 décembre)	120,00 €
F.21 Séniors (après le 1er janvier)	150,00 €
F.22 Séniors pendant les 3 dernières journées	200,00 €
F.23 Séniors Féminines	100,00 €
F.24 U13, U15 et U18	120,00 €

G	Obligation Éducateur diplômé (CFF3) en Départemental 1	Montant
----------	---	----------------

G.01 Par éducateur et pour chaque match disputé en situation irrégulière en D1	30,00 €
--	---------

H	Sanctions pour non respect des obligations d'équipes de jeunes	Montant
<i>Première saison d'infraction</i>		
H.01	Départemental 1	60,00 €
H.02	Départemental 2	45,00 €
<i>Deuxième saison d'infraction</i>		
H.03	Départemental 1	120,00 €
H.04	Départemental 2	90,00 €
<i>Troisième saison d'infraction et suivantes</i>		
H.05	Départemental 1	180,00 €
H.06	Départemental 2	135,00 €
I	Infractions au statut de l'arbitrage	Montant
<i>Par arbitre manquant la 1ère saison</i>		
I.01	Départemental 1	120,00 €
I.02	Autres divisions de District, Féminines	40,00 €
<i>Par arbitre manquant les saisons suivantes</i>		
I.03	2ème année	amende x 2
I.04	3ème année	amende x 3
I.05	4ème année	amende x 4